

Avant mon hospitalisation

Vous allez être hospitalisé et vous vous posez beaucoup de questions... Ne restez pas seul avec vos interrogations !

Des professionnels sont là pour vous aider...

N'hésitez pas à faire appel à votre mutuelle, au service social de l'hôpital et/ou au Centre de Coordination de Soins et de l'Aide à Domicile de votre choix (voir coordonnées au verso).

Leur intervention est **GRATUITE**.

Pendant mon hospitalisation

Vous vous posez des questions ?

- ▶ Serais-je capable de rentrer à la maison ?
- ▶ Dois-je envisager une autre alternative (hébergement chez un proche, convalescence, court séjour, etc...) ?
- ▶ ...



**N'hésitez pas à contacter
le service social de l'hôpital au :**

Cachet du service social :

Voici un aide-mémoire pour ne rien oublier :

Pour mon retour à la maison, j'aurai besoin :

- de soins d'hygiène
- de soins infirmiers (pansements, insuline, injections, médicaments ...)
- de soins de kinésithérapie
- d'aide pour le ménage, le linge, les courses, les repas
- d'une surveillance de jour et/ou de nuit
- d'une aide administrative
- d'assurer ma sécurité et mon bien-être (système d'appel d'urgence, ...)
- de matériel médico-sanitaire (lit, béquilles, cadre de marche, ...)
- de l'aide ou de conseils pour aménager ma maison
- d'un transport pour aller à mes RDV médicaux / me déplacer
- autre :

Le service social de l'hôpital collabore avec les **Centres de Coordination de Soins et de l'Aide à Domicile** et peut vous mettre en contact avec celui de votre choix

Avant ma sortie de l'hôpital :

- Qui viendra me chercher ?
- Qui pourra faire quelques courses pour moi et aller à la pharmacie ?
- Ai-je prévenu mon médecin généraliste de ma date de sortie ?

Si nécessaire, je prends un RDV avec lui pour le suivi de ma situation de santé

Je quitte l'hôpital, ai-je bien reçu tous les documents dont j'ai besoin ?

- ma feuille de traitement
- mes ordonnances
- mes prescriptions de soins pour l'infirmier(e), le (la) kiné etc...
- un certificat médical
- une attestation d'hospitalisation
- les coordonnées des services / personnes qui m'aideront à la maison

Attention : si vous êtes inscrit dans une maison médicale, les soins seront effectués par celle-ci.

